

# Le club d'information, d'animation et d'échange de VIVRACTIF

Du constat de la détérioration du tissu de l'emploi sur le secteur de Rochefort et de Tonnay-Charente, un groupe de personnes, déjà actif au sein du centre social, crée en 1993 la structure VIVRACTIF.

Profitant de la nouvelle organisation de cinq déchetteries au niveau du pays Rochefortais, c'est tout naturellement vers ce secteur que débutera l'activité. Ensuite, viendra la mise en place de deux chantiers d'insertion dans le secteur de l'entretien d'espaces verts et de l'entretien du petit bâti et patrimoine local. Dès le début, l'accent a été mis sur l'accompagnement avec la mise en place d'une équipe "musclée". Aujourd'hui, la structure voit passer, par an, une centaine de salariés en parcours, dont une trentaine sur l'ACI. Vingt personnes en assurent l'encadrement et l'administratif dont quatre pour l'accompagnement.

## historique

Suite au départ à la retraite du salarié qui s'en occupait, le Comité d'Entreprise (CE) avait du mal à redémarrer. Sandra Lefèvre et Anne-Cécile Grelaud-Delaire, accompagnatrices socio-professionnelles au sein de VIVRACTIF, ont l'idée de faire revivre ce comité début 2010 en changeant notablement le fonctionnement et les statuts de celui-ci.

En février 2010, le **Club d'Information, d'Animation et d'Echange(CIAE)** voit le jour et, avec l'accord du conseil d'administration, s'installe dans un local inoccupé au siège de l'association à Tonnay-Charente. Des élections sont alors organisées puisque le but premier de ce club est l'implication des salariés en parcours à la vie de l'entreprise. Tous les salariés peuvent s'inscrire sur les listes et deux personnes de chaque secteur d'activités sont élues, soit six salariés qui, avec l'appui de nos deux accompagnatrices, prennent en main et font vivre ce club.



Cependant, les entrées et sorties permanentes perturbent la représentation des salariés et de nouvelles élections sont nécessaires afin de les impliquer au maximum et de les inviter à participer à la construction permanente et à l'évolution du club.

## fonctionnement

Le club est ouvert deux fois par semaine au moment du déjeuner. La permanence est assurée le vendredi par les deux accompagnatrices et le mardi par les membres du groupe pilote, à la demande de l'ensemble des salariés de la structure. C'est un lieu de rencontre, on y vient prendre un café, échanger, discuter, jouer aux cartes, louer des DVD et des jeux de société.



### Contacter VIVRACTIF :

**Directrice :**  
Béatrice BOSSART

12, rue Alfred Nobel  
Z.A de la Croix Biron  
17430 TONNAY-CHARENTE

Tel : 05 46 83 19 58  
Fax : 05 46 83 27 23  
Mail : siegesocial@vivractif.com  
Site : www.vivractif.com



Diffusez  
moi à vos  
collaborateurs





### Les partenariats

Le club ne bénéficie d'aucune aide extérieure pour son fonctionnement, mais a le soutien du conseil d'administration pour la pertinence, l'originalité et l'innovation.



Le CA alloue un budget chaque année représentant 10 % de la masse salariale. Les personnes ayant au minimum huit mois d'ancienneté peuvent bénéficier de 50 € par an pour des activités culturelles ou sportives. Des commandes collectives sont organisées comme par exemple des madeleines et prochainement des denrées alimentaires et légumes bio de saison.

Le groupe pilote se réunit tous les deux mois afin de mettre en place des actions, en assurer le suivi et élaborer des projets en fonction des attentes et souhaits des salariés. Au nombre de ces activités, tant festives et conviviales que culturelles, on trouve l'organisation d'un grand barbecue destiné à l'ensemble des salariés de la structure en juillet, ou encore l'organisation d'un goûter de Noël en décembre avec un spectacle de magie réalisé par un artiste professionnel, distribution de friandises et chocolats. 60 adultes et 50 enfants y sont déjà inscrits. Les projets ne manquent pas, il faut assurer la pérennité du club, mais aussi le développer :

- poursuivre l'établissement d'un partenariat avec les sites culturels locaux, dans le cadre de l'insertion par la culture (action en partie déjà en place dans la structure pendant le temps de formation et d'accompagnement),
- organiser des commandes collectives de fruits et légumes de saison dans le cadre d'une action menée en lien avec l'équilibre alimentaire,
- mettre en place des actions telles que petites annonces, objets à vendre, échanges de services, covoiturage,...

Après une année d'existence, on voit une implication active des salariés (en moyenne le club accueille pendant les heures et jours d'ouverture jusqu'à trente personnes). D'après les salariés, l'expérience semble très positive. On peut constater que les salariés en parcours :

- se sentent plus impliqués dans la vie de l'entreprise,
- émettent moins d'esprit critique à l'égard de la structure,
- trouvent un lieu de rencontre convivial permettant de créer des liens entre les différents secteurs,
- concourent à une dynamique de groupe,
- se sentent plus solidaires et échangent des services.

Cette action responsabilise les membres du groupe pilote et leur donne plus d'assurance, ce qui semble être bénéfique pour leur parcours.

### témoignages

**Abdel**, salarié depuis 18 mois, agent de déchetterie, membre du groupe pilote et fondateur du club : *"On apprend à se connaître, on s'entraide, on fait du covoiturage, on discute et on devient plus tolérant, mais on garde ses limites"*.

**Marie-Claire**, salariée depuis 1 an, chantier espace vert : *"Ça crée des liens et pour moi qui ne connaît personne dans la région, c'est bien. Ça crée de l'entraide et donne un esprit d'entreprise. C'est un moment à part"*.

**Frédéric**, salarié depuis 18 mois, chantier espace vert : *"On n'est pas tout seul, on accueille les nouveaux et on les aide à se connaître. Il y en a qui viennent même leurs jours de repos, ça veut dire qu'ils aiment. Je sais maintenant ce que CIAE veut dire"*.

**Florence**, accompagnatrice sociale et professionnelle : *"Ce club amène une dynamique supplémentaire et nouvelle. Difficulté pour les accompagnatrices socio-professionnelles de rester à bonne distance sans pour autant exclure la convivialité avec les salariés en parcours. C'est un bon outil en matière d'insertion sociale"*.